



CH-3003 Bern, EBG, EKF

À l'attention de la  
Conférence des évêques suisses  
Secrétariat  
Case postale 278  
1701 Fribourg

Berne, le 18.12.2019

### **Étude sur l'exploitation sexuelle dans le contexte ecclésial en Suisse**

Monseigneur Felix,  
Monsieur Tanner,  
Messeigneurs les membres de la Conférence des évêques,

Dans votre communiqué de presse du 5 décembre dernier, vous annoncez que vous prévoyez de mandater une étude sur la violence sexualisée dans les rapports de dépendance pastorale depuis 1950 en Suisse. La Commission fédérale pour les questions féminines CFQF se félicite grandement de cette démarche.

En tant que commission extra-parlementaire, la CFQF est chargée par le Conseil fédéral d'observer les évolutions dans le domaine de la politique de l'égalité, et plus spécialement dans la situation des femmes en Suisse, afin de proposer des mesures pour améliorer l'égalité dans les faits. Elle a ainsi travaillé, par exemple, sur la question des réparations en faveur des victimes de mesures de coercition à des fins d'assistance.

M. Adrian Loretan, professeur de droit canon et de droit constitutionnel ecclésiastique à l'Université de Lucerne, a approché notre commission à la fin mars 2019 pour lui demander de s'intéresser à la situation des femmes et des enfants ayant subi des abus au sein de l'Église catholique et d'inviter les responsables de l'institution à clarifier ces événements passés. Suite à l'audition du P<sup>r</sup> Loretan le 27 novembre dernier, la commission a estimé que sa proposition présentait un caractère urgent. Dans votre communiqué de presse précité, vous annoncez vouloir faire réaliser une étude. Estimant que cette démarche est une nécessité absolue, la CFQF vous prie de bien vouloir prendre en considération les points suivants dans votre processus d'analyse :

- Les mesures de prévention de la violence sexuelle sont cruciales. La CFQF est heureuse de constater que les efforts de l'Église catholique dans ce domaine ont progressé. Il est important dans ce contexte de mettre en place des points de contact et d'assurer une prise en charge professionnelle aux victimes. Cela inclut que les femmes aient d'autres femmes comme interlocutrices.
- Il est important non seulement de prendre des mesures pour éviter que des abus ne se reproduisent à l'avenir, mais aussi d'analyser les événements du passé. C'est le but de l'étude que vous prévoyez de faire réaliser, ce dont la CFQF se félicite grandement. Il est essentiel que des personnes concernées participent au processus et que l'analyse adopte le point de vue



des victimes. L'analyse doit en outre être publiée sous la forme d'un rapport. C'est le seul moyen pour parvenir à faire évoluer les mentalités dans la société et obtenir des améliorations. En effet, ce travail de clarification du passé doit aussi avoir pour but d'éliminer les causes structurelles des abus.

- La violence envers les femmes et les enfants est une question ultra-sensible. Le danger d'abus sexuel augmente lorsqu'il existe des structures hiérarchiques ou des rapports de dépendance car ils empêchent de communiquer ouvertement sur des faits concrets. Il est donc absolument nécessaire que l'Église catholique institue une commission indépendante, qui ne soit pas intégrée dans les structures épiscopales, pour traiter les infractions commises en son sein. Sans cela, il lui sera impossible de clarifier le passé sur la base de faits.

La CFQF se saisira prochainement de la question de la violence et des abus sexuels dans les communautés confessionnelles. Elle mettra tout en œuvre pour que soient réalisés les travaux de fond permettant un réexamen du passé dans toutes les communautés confessionnelles. D'ici là, nous continuerons de suivre attentivement les évolutions dans ce domaine. Nous restons à votre disposition pour échanger à ce sujet.

Vous remerciant de votre engagement, nous vous prions d'agréer, Messieurs et Monsieur, l'assurance de notre haute considération.

Yvonne Schärli  
Présidente de la CFQF  
yvonne.schaerli@bluewin.ch

Bettina Fredrich  
Responsable Secrétariat CFQF  
bettina.fredrich@ebg.admin.ch